

Fournitures d'équipements d'irrigation pour 100 haSPM / ATF 2004Douala / Province du Littoral / CAMEROUN

1. Référence de publication

SPM/IRR-ATF 2004/2008

2. ProcédureAppel d'offres ouvert international

3. ProgrammeProgramme d'Assistance Technique et Financière de la Commission Européenne au secteur bananier du Cameroun.

4. FinancementCofinancement de la Société des Plantations de MBANGA (SPM) et la Communauté Européenne (CE).

- Société des Plantations de MBANGA : 40% - Budget 2008/2009.
- CE : 60%

Ligne budgétaire : B-21.03.18. Convention de Financement B-21.03.18/856/61 signée le 28.01.2005. Contrat de subvention n°BAN/2007/145-928 signé le 1.11.2007 entre la CE et la SPM.

5. Pouvoir adjudicateurSociété des Plantations de MBANGA (SPM) – B.P. 711 Douala – CAMEROUN Tél. : (237) 33 43.40.78 / Fax : (237) 33 43.40.74

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marchéL'objet du marché est la fourniture d'équipements d'irrigation ci-après, CIF Douala – Cameroun, pour 100 ha de bananeraies : Plantation NDOM 1.

Un (01) Groupe Motopompe : Moteur diesel en V turbocompressé de 11,91 litres de cylindrée – 245 kW à 1750 tr/mn + Pompe à corps segmenté avec aspiration radiale - 225 m³/h à 250 mètres de HMT à 1750 tr/mn.

Le matériel (Aspiration, refoulement,...etc) pour le raccordement des stations de pompage.

Les réseaux de distribution et le matériel de surface pour l'installation d'un système d'irrigation en sous frondaison (dispositif 11m x 12m) sur 100 ha de bananeraies.

Les tuyaux en acier : 300ml de Ø 16", 1100ml de Ø 12" & 1100ml de Ø 8" (Ø intérieurs) et les accessoires de pose.

7. Nombre et intitulés des lotsLe marché est divisé en quatre (04) lots suivants.

- Lot 1 : Equipements pour stations de pompage
- Lot 2 : Matériel pour réseaux de distribution

- Lot 3 : Matériel de surface
- Lot 4 : Tuyaux en acier et accessoires pour pipes d'irrigation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine La participation au marché est ouverte à toutes les personnes morales, qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires, des États membres de l'Union européenne et des pays et territoires des régions couvertes et/ou autorisées par le règlement relatif à l'accès à l'aide extérieure de la Communauté et autres instruments spécifiques applicables au programme au titre duquel le marché est financé (voir également rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires d'un ou plusieurs de ces pays. La participation des personnes physiques est directement régie par l'instrument spécifique applicable au programme sur la base duquel le contrat est financé.

9. Situations d'exclusion Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique d'attribution des contrats d'aides extérieures de la CE.

10. Nombre d'offres Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots.

Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour une variante (genre irrigation avec du goutte à goutte) en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission, de 5 500,00 € pour l'ensemble du marché ou de montants suivants pour les différents lots, lors de la remise de leur offre.

- Lot 1 : Equipements pour stations de pompage : 1 000,00 €.
- Lot 2 : Matériel pour réseaux de distribution : 1 500,00 €.
- Lot 3 : Matériel de surface : 1 000,00 €.
- Lot 4 : Tuyaux en acier et accessoires pour pipes d'irrigation : 2.000,00 €.

Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties. Cette garantie sera utilisée si le soumissionnaire n'honore pas toutes les obligations stipulées dans l'appel d'offres.

12. Garantie de bonne exécution Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de

bonne exécution égale à 10% de la valeur du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité ; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième meilleure offre conforme.

13. Réunion d'information et/ou visite de siteAucune réunion d'information n'est prévue.

14. Validité des offresLes offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Période de mise en oeuvreLa période mise en œuvre de l'action court à partir de la date de signature du contrat par les deux parties jusqu'à la date de la réception provisoire.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélectionLes critères de sélections suivants seront applicables aux soumissionnaires. Dans le cas où l'offre est soumise par un consortium, ces critères seront d'application au consortium dans son ensemble :

1/ Capacité économique et financière du soumissionnaire [basée sur le point 3 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures]

L'objectif de ce critère est d'examiner si le soumissionnaire (dans le cas d'un consortium si le consortium dans son ensemble) :

Dans le cas où le contrat lui serait attribué, ne sera pas dépendant économiquement du Pouvoir Adjudicateur, et A une stabilité financière suffisante pour mettre pour mener à bien le contrat proposé.

Critères retenus :

Le chiffre d'affaires moyen du soumissionnaire doit être supérieure à la proposition financière de la soumission.

- Les flux de trésorerie du soumissionnaire doivent être suffisants pour démontrer sa capacité à mener à bien le projet. A cet effet il produira les extraits de comptes annuels (bilan et compte de résultats) es trois derniers exercices.

2/ Capacité professionnelle du soumissionnaire [basée sur les points 4 et 5 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures]L'objectif de ce critère est d'examiner si le soumissionnaire (dans le cas d'un consortium si le consortium dans son ensemble) :

. A les ressources et l'expertise suffisant pour mener à bien le contrat proposé.

Critères retenus :

Avoir la certification professionnelle appropriée pour ce genre de contrat : le soumissionnaire

doit indiquer ses domaines de spécialisation en rapport avec le présent marché. Notamment : dans la fabrication et/ou l'assemblage et/ou la distribution des équipements d'irrigation.

Justifier d'une expertise suffisante dans la conception des réseaux d'irrigation et surtout des systèmes d'irrigation en sous frondaison par ses titres professionnels et/ou ceux de ses employés.

3/ Capacité technique du soumissionnaire [basée sur les points 5 et 6 du formulaire de soumission pour l'appel d'offres fournitures]

L'objectif de ce critère est d'examiner si le soumissionnaire (dans le cas d'un consortium si le consortium dans son ensemble) :

. A l'expertise et l'expérience suffisante pour mener à bien le contrat proposé. **Critères retenus :**

Le soumissionnaire doit avoir avec succès, mener à bien au moins trois contrats d'un budget d'au moins égal à celui du présent contrat dans les trois dernières années.

Le soumissionnaire doit avoir avec succès, travailler sur au moins trois projets ayant trait au domaine du présent contrat dans les trois dernières années.

Le soumissionnaire doit présenter une liste de principaux projets en rapport avec le marché, réalisés par lui au cours des cinq dernières années et indiquant leur montant, leur date et leur lieu.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition.

17. Critères d'attributionLe Prix de l'offre.**SOUMETTRE UNE OFFRE**

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?Le dossier d'appel d'offres est disponible à l'adresse Internet suivante : www.assobacam.org . Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour marché de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

Société des Plantations de MBANGA (SPM)

1871, Boulevard de la Liberté – AKWA DOUALA

B.P. 711 – DOUALA – CAMEROUNTél : (237) 33 43 40 78Fax : (237) 33 43 40 74Adresse électronique : cfohive_spm@yahoo.fr

(Avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux

questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements au dossier d'appel d'offres peuvent éventuellement être publiés sur le site :

Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.

19. Date limite de soumission des offres Le 18 août 2008 à 17 heures, heure locale. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres Le 20 août 2008 à 10 heures, heure locale.

21. Langue de la procédure Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français

22. Base juridique Règlement du Conseil N°856/1999 du 22 avril 1999.